



CONSEIL DE QUARTIER

Mairie – Fontainebleau
26 septembre 2023



Votre bureau de quartier

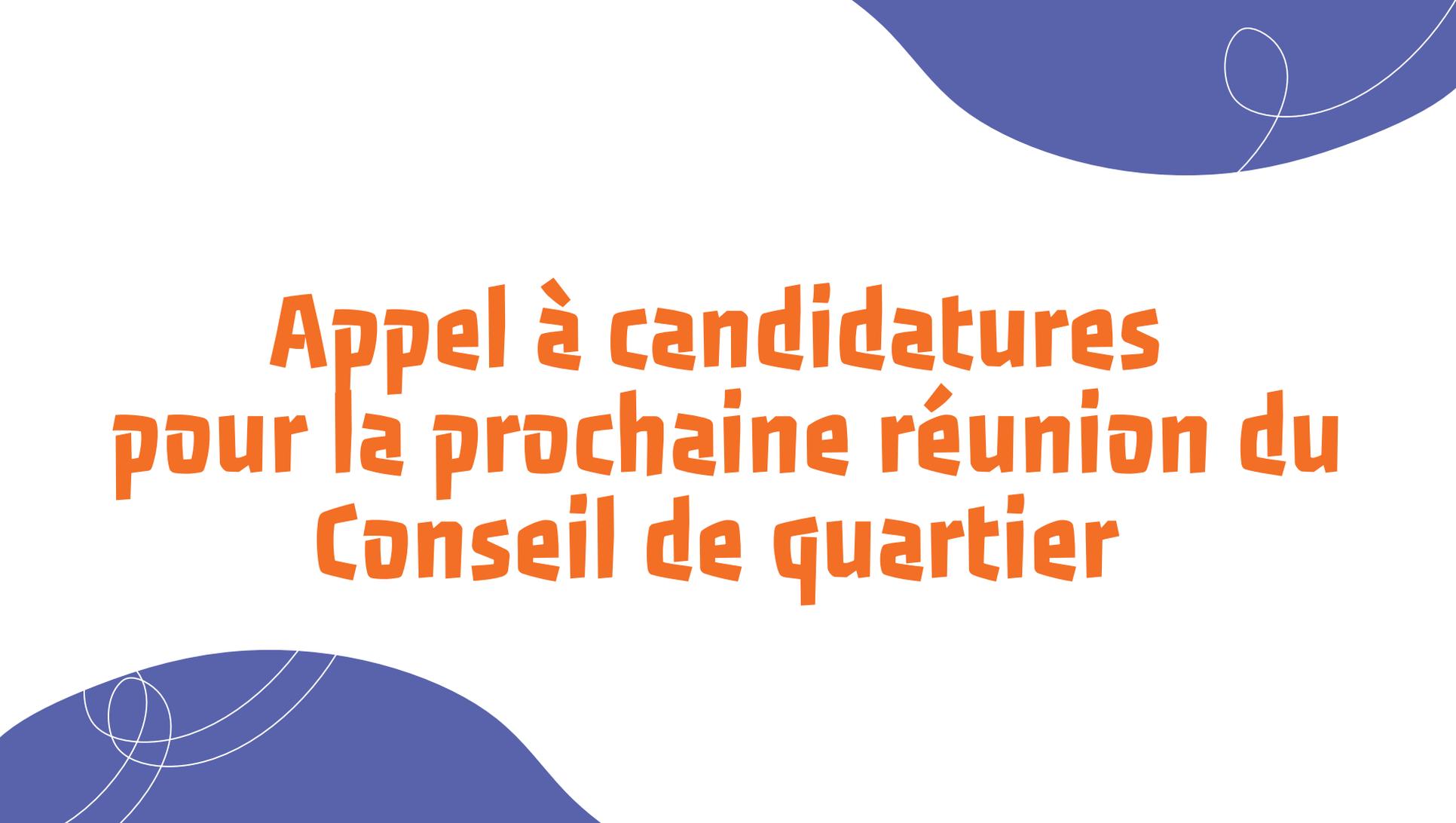


Bruno

Jérôme

Votre courriel : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr

Objet : CQ-MF



**Appel à candidatures
pour la prochaine réunion du
Conseil de quartier**

ORDRE DU JOUR

- 1 Les sollicitations en cours
- 2 Présentation de l'enquête *Comment ça va ?*
- 3 Référendum kremlinien annuel du 26 novembre 2023
- 4 Etat d'avancement des projets issus des budgets participatifs
- 5 A vous la parole !



01

Les sollicitations en cours

Les sollicitations en cours

| Sollicitation | Réponse de la mairie |
|---|--|
| Calendrier des travaux d'aménagement du Square Jules-Guesde | Demande de précision concernant le positionnement de la station de bus et la possibilité d'installer des jeux pour enfants de 6 à 12 ans (02/06) |
| Etat d'avancement du projet Îlot Rossel | La concertation est actuellement terminée et le bilan de la concertation a été présenté en Conseil municipal du 30 juin 2023. L'équipe municipale s'est engagée à poursuivre la concertation sur ce projet. |
| Point de collecte des vêtements, fréquence de ramassage | Demande d'intervention sur les points de collectes de vêtements non résolus notamment sur la rue Général-Leclerc où la porte est cassée (02/06/2023) 1 Passage hebdomadaire est prévu et des interventions supplémentaires doivent avoir lieu après les signalements réguliers que fait la Ville à l'EPT. C'est une situation de dysfonctionnement de la part du prestataire. |
| Un audit sécurité est-il prévu ? | Un audit sur la vidéo-protection est en cours (26/09/2023) |

Les sollicitations en cours

| Sollicitation | Réponse de la mairie |
|---|---|
| Quelle solution pour l'encombrement des poubelles sur le trottoir au carrefour convention/RD7 ? | Faisant suite à l'audit propreté qui vous a été présenté en mars dernier, nous sommes en train d'étudier un système d'enclos sur la voie publique pour limiter l'encombrement des conteneurs sur le domaine public lorsqu'il n'y a aucune possibilité de stockage dans les immeubles. |
| Rue Delescluze : deux poteaux sont scindés, il n'est plus possible de passer en vélos et pour les piétons notamment à cause de la poubelle du restaurant. Demande de verbalisation à cet endroit et un aménagement des poteaux. | Demande transmise à la police pour la verbalisation. Le maire s'est rendu sur site durant laquelle il a demandé une intervention auprès des entreprises pour améliorer la situation. Pour l'aménagement, une nouvelle visite de terrain est nécessaire (02/06/2023). |

Les sollicitations en cours

| Sollicitation | Réponse de la mairie |
|--|--|
| Est-ce qu'il existe des contraceptifs pour les corneilles également ? | Oui ce type de contraceptif existe mais il est différent de ceux des pigeons. Des recherches sont en cours, pour autant, cela n'est pas au programme budgétaire. Les pigeonniers ayant déjà un coût de 20 000 € / unité. |
| Dératisation | Réponse apportée par M.Edet en séance du 02/06 : Concernant les rats, un traitement est prévu à nouveau en raison de leur retour. Coût de l'opération : 30 000 €. |
| Pourquoi l'éclairage square Poisat s'éteint à 17 h ? | La reprise de l'éclairage du square Poisat est programmée par les services de l'EPT, le nouveau dispositif permettra les bons réglages |



Présentation de l'enquête de *Comment ça va ?*



LA VIE EST BELLE ?

COMMENT ÇA VA ?

**Du 26 septembre au 31
octobre : dites-nous
comment vous allez !**

- Une approche scientifique en partenariat avec le CEPREMAP, l'observatoire du bonheur en France
- Une volonté municipale d'évaluer le bien-être des habitants
- L'enquête permettra d'ajuster les politiques publiques proposées par la ville en fonction des attentes des habitants

Dites-nous tout en vous connectant à la plateforme participative *Le Lien* ou en remplissant le questionnaire papier entre vos mains !



**DITES NOUS
TOUT ICI !**



**référendum
kremlinçois annuel
du 26 novembre
2023**

RKA 2022 : Mise en œuvre des 30 km/h



Futurs totems entrée de ville



Bâche entrée de ville à partir du 6 octobre

RKA 2022 : Mise en œuvre des 30 km/h

- La ville a reçu l'accord du Conseil départemental pour appliquer le 30 km/h sur les voies départementales suite au RKA 2022 mais attend la réponse de la préfecture pour la RD7
- 6 totems aux entrées de ville vont être installés
- Mise en place cet automne d'une signalétique au sol

**ÊTES-VOUS FAVORABLE
À L'ARRÊT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
ENTRE 0^H30 ET 5^H30 ?**

Rendez-vous dans vos bureaux de vote le
DIMANCHE 26 NOVEMBRE



**Vous ne serez pas au Kremlin-Bicêtre
le 26 novembre prochain ?**

Pensez à la procuration !

Pour cela, vous pouvez effectuer votre demande de procuration au commissariat du Kremlin-Bicêtre ou bien remplir le formulaire papier disponible dans les équipements municipaux.

RÉFÉRENDUM KREMLINOIS ANNUEL 3^{ème} édition

Le référendum kremlinois annuel

C'est la possibilité de soumettre au vote des électeurs l'adoption d'un projet par les citoyens à la place du Conseil municipal.



ÊTES-VOUS FAVORABLE À L'ARRÊT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE 0^H30 ET 5^H30 ?

Le projet est adopté si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, le Conseil municipal est saisi pour se prononcer à son tour.

En cas de saisie du Conseil municipal, la municipalité prend l'engagement d'approuver le choix fait par les Kremlinois.

- 1. Concertation**
De février à avril, 135 questions ont été suggérées par les Kremlinoises et les Kremlinois. Cette question est issue de cette concertation.
- 2. Conseil municipal participatif**
Rendez-vous le jeudi 14 septembre 2023 à 20 h en mairie pour débattre avec les élus.

- 3. Campagne d'informations**
La ville met à disposition des documents pour comprendre les enjeux. Des agents viendront à votre rencontre pour répondre à vos questions.
- 4. Débats**
Participez à vos conseils de quartier les 14, 15 et 16 novembre prochains.

- 5. Balades nocturnes**
Organisées dans les 3 quartiers pour éclairer les Kremlinoises et les Kremlinois sur la situation et les changements éventuels.
- 6. Jour du vote**
Le dimanche 26 novembre de 8 h à 18 h, dans vos bureaux de vote habituels venez vous prononcer sur le projet par **OUI** ou par **NON**.



Réduire les dépenses de la collectivité

Le saviez-vous ? L'éclairage public représente 41 % des dépenses d'électricité des collectivités. Pour le territoire, les dépenses sont passées de 3,5 millions d'euros à 7 millions d'euro. Pour la commune cela représente une hausse de 50 000 € à 100 000 € sur 10 ans.

Réduire la consommation énergétique de la ville

Le saviez-vous ? 670 000 tonnes de CO2 sont émises par l'éclairage public chaque année en France.

Réduire la pollution lumineuse et améliorer le bien-être animal

Le saviez-vous ? 80 % des de la population en France n'est plus en capacité d'observer la voûte céleste du fait de l'éclairage public. De plus, la pollution lumineuse nuit à la vie des animaux nocturnes (chasse, reproduction...)



Entrave à la sécurité routière

Au titre de de ses pouvoirs de police, le maire doit veiller à un éclairage suffisant des voies de circulation de manière à prévenir tout danger potentiel.

Gêne au fonctionnement de la vidéo-surveillance

En cas d'avis favorable de la population, il sera nécessaire de conserver un niveau d'éclairage minimal sur les axes stratégiques.

Limitation de la vie nocturne

La généralisation de l'éclairage public a permis de renforcer le sentiment de sécurité et de développer les activités nocturnes.

C'est à
vous de
décidez

DATES À RETENIR

19 octobre (en ligne)
21 octobre (en guichet)

Date limite pour vous inscrire sur les listes
électorales pour voter le 26 novembre

Du lundi 13 novembre à 00h00
au vendredi 24 novembre à 23h59
Campagne référendaire

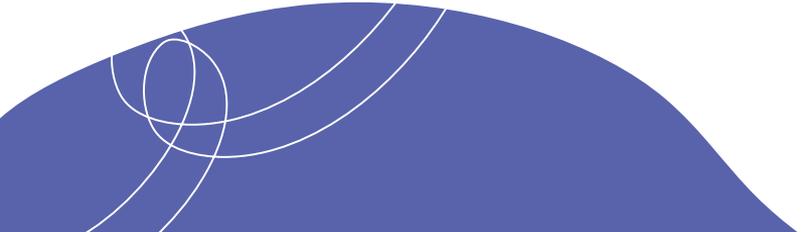
26 novembre
Jour de scrutin dans vos bureaux de vote
habituels en répondant à la question
par oui ou par non

Vous souhaitez être assesseur ?
Envoyez votre candidature à l'adresse
suivante : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr
ou inscrivez-vous à l'accueil de la mairie

Le
dimanche
26
novembre



04



Etat d'avancement des projets issus du budget participatif

QUARTIER MAIRIE- FONTAINEBLEAU

LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

Devis en cours

1

Verdissement de la place Jean-Baptiste Clément

Proposé par Vincent

Coût prévisionnel : 50 000 €



Automne 2023

2

Plus de bacs végétalisés sur l'avenue de Fontainebleau

Proposé par Mireille

Coût prévisionnel : 6 000 €



Automne 2023

3

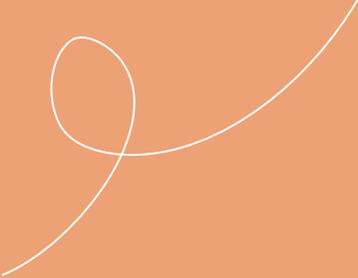
Acquisition de jardinières

Proposé par Vincent

Coût prévisionnel : 6 000 €



Projet place Jean-Baptiste Clément



- ✓ Devis pour deux canopées : 32 000 € HT
- ✓ Option brumisation pour 1 canopée : étude de faisabilité en cours
- ✓ Option sur le banc circulaire : 3 500 € l'unité
- ✓ Réhabilitation 3 fontaines à eau



Vue projetée



Vue existante



Référence du produit

Simulation.
Attention, cette photo n'est pas contractuelle.
Pour une raison de gestion de l'espace public, la municipalité a tranché pour deux canopées.



Vue projetée



Vue existante

Simulation.
Attention, cette photo n'est pas contractuelle.
Pour une raison de gestion de l'espace public, la municipalité a tranché pour deux canopées.



Projet de bacs végétalisés



Abelia
Edouard
Goucher



Euonymus
fortunei
Emerald'n
Gold



Gaura
lindheimeri
Geyser
White



Helichrysum
angustifolia
Curry



Ilex crenata
Maxima



Iris
germanica
variés



Lavandula
intermedia
Grosso



Osmanthus
Hétérophyllus



Les lauréats du budget participatif 2024





Résultats du vote

1. Transformer des places de parking en arbres rue Delescluze
2. Réaménager le square Poisat
3. Création d'un jardin partagé au 19, rue Pierre et Marie Curie
4. Ouvrir un atelier d'auto-réparation
5. Installer des bornes de réparation de vélos
6. Reconnecter le cimetière du Kremlin-Bicêtre à celui d'Ivry-sur-Seine pour créer un espace de balade
7. Installation de composteurs collectifs
8. Evaluer le taux de population en ville grâce à la science participative



1. transformer des places de parking en arbres rue Delescluze



*« Plantation d'arbres sur 3 places de stationnement au minimum
au 56, 54, 52 de la rue Delescluze. » Proposé par Fatima*

*Coût estimé : 3 000 € par place de stationnement
soit 9 000 € pour le projet proposé*

*Retour de la municipalité : Il convient d'organiser une visite de
terrain car les numéros de places semblent erronés.*





2. Réaménager le square Poisat

Ouverture du jardin « Japonais » inaccessible actuellement situé au-dessus du square Poisat et prévoir son réaménagement. Proposé par Claude

Coût estimé : Pour la réhabilitation d'un square, il faut compter 250€ HT au m². Poisat fait 1 200m², cela représente une enveloppe de 300K€, hors frais d'études. Une prise de contact pour une visite de terrain sera organisée avec le porteur de projet, le bureau de quartier, les représentants de la copropriété et les services prochainement.

La fermeture de ce square relève d'un problème de copropriété. C'est à leur demande que ce jardin a été fermé. De plus, un projet avec une aire de jeux et un abri contre les intempéries est prévu.



Information sur le projet de création d'un jardin partagé rue Pierre et Marie Curie



« Création d'un jardin partagé : potager et arbres fruitiers ainsi que installation de nichoirs à oiseaux. Emplacement : 19, rue Pierre et Marie Curie »

Proposé par Jean-Etienne

La ville organise une vente aux enchères en ligne pour l'achat de cette parcelle du 11 octobre à 13 h 30 jusqu'au 12 octobre à 13 h 30.

Plus de renseignements sur kremlinbicetre.fr.





A VOUS LA PAROLE !



MERCI !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



@villekb